D1210
VENDEUR / VENDEUSE EN ANIMALERIE

Autres emplois décrits

- Vendeur / Vendeuse conseil en aquariophilie
- Vendeur / Vendeuse d'animaux
- Vendeur / Vendeuse en alimentation animale
- Vendeur / Vendeuse en articles d'animalerie
- Vendeur / Vendeuse en produits animaliers
- Vendeur animalier / Vendeuse animalière

Définition

Le vendeur en animalerie, un professionnel passionné par le bien-être animal. Il conseille les clients sur le choix et les soins des animaux.

- Vend des produits et accessoires pour animaux
- Assure le bien-être des animaux présents en magasin
- Gère les stocks et les commandes de produits animaliers
- Maintient la propreté des installations
- Peut participer à des formations sur les produits et les soins animaliers

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec un diplôme de niveau CAP/BEP à Bac+2 dans les secteurs de la vente et du commerce.
Des formations spécifiques dans le domaine de l'animalerie peuvent en faciliter l'accès.
Un certificat de capacité délivré par le Ministère de l'Agriculture ou de l'Environnement peut être requis pour la vente d'animaux.

Certifications et diplômes :

- CAP agricole services aux personnes et vente en espace rural
- Bac pro technicien conseil vente en animalerie

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Développement économique

- Recueillir et analyser les besoins client
- Accueillir, orienter, renseigner un public
- Renseigner le client sur les races et le mode de vie des animaux
- Développer et fidéliser la relation client

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Assurer le suivi des stocks en temps réel
- Définir des besoins en approvisionnement
- Entretenir l'espace de vie d'un animal

Management, Social, Soin

- Evaluer le comportement et l'état de santé d'un animal

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Procéder à l'encaissement
- Effectuer le suivi des commandes, la facturation

Savoir-faire secondaires

Développement économique

- Organiser des démonstrations de produits pour animaux
- Présenter et valoriser un produit ou un service
- Effectuer des retours de produits aux distributeurs ou fournisseurs
- Négocier avec les fournisseurs pour l'achat de matériel et de services

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Réceptionner des produits, des matières premières, vérifier la conformité d'une livraison
- Assurer le suivi des commandes avec les fournisseurs
- Réaliser la mise en rayon
- Organiser le traitement des commandes
- Collaborer avec les fournisseurs pour la qualité des produits

Savoir-être professionnels

- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Avoir l'esprit d'équipe
- Faire preuve d'autonomie
- Etre force de proposition

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoirs

Domaines d'expertise

- Connaissance des espèces aquatiques
- Nutrition animale
- Pathologies animales
- Zoologie
- Méthodes d'analyse en parasitologie
- Biologie animale
- Argumentation commerciale
- Gestes et postures de manutention
- Analyse des besoins des clients
- Techniques de présentation

Techniques professionnelles

- Maintenance des aquariums
- Techniques de nettoyage des cages
- Techniques d'approche et de manipulation des animaux
- Techniques de vente
- Gestion des inventaires

Normes et procédés

- Procédures de prévention des risques sanitaires
- Normes d'hygiène et de propreté

Produits, outils et matières

- Produits animaliers
- Utilisation de matériel de toilettage

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- En contact avec du public
- En environnement allergène
- Manipulation de produits à risques
- Station debout prolongée

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Horaires et durée du travail

- Travail les week-ends et jours fériés
- Travail selon un rythme irrégulier et des pics d'activité

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)

Types de structures

- Commerce de proximité

Secteurs d'activité

- Commerce et distribution

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail